

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Association
Technique
Énergie
Environnement

2023

	P. 02	Éditorial du Président
	P. 04	Qui sommes-nous ?
	P. 06	Notre activité événementielle
	P. 08	Nos délégations régionales
INDUSTRIE	P. 12	Regard : Daniel CAPPE
	P. 14	Programme PACTE Industrie
	P. 16	Maîtrise de l'énergie
	P. 18	Club C2E
	P. 20	Journée Technique CEE
	P. 22	Club Stockage d'énergies
	P. 24	Club Cogénération
BÂTIMENT	P. 26	Regards croisés : Catherine GILLET & Aristide BELLI
	P. 28	Programme OSCAR
	P. 29	Programme FEEBAT
GAZ VERTS	P. 30	Regard : Thierry RIBEIRO
	P. 32	Club Biogaz
	P. 36	Club Pyrogazéification
	P. 38	Club Power-to-gas
	P. 40	Colloque Gaz renouvelables et bas-carbone
	P. 42	Notre revue <i>Énergie Plus</i>
	P. 44	La gouvernance de l'ATEE
	P. 46	L'équipe de l'ATEE
	P. 48	Les résultats financiers prévisionnels
	P. 50	Nos publications exclusives

ÉDITORIAL

**Nicolas Fondraz,
président de l'ATEE,
revient sur une
année 2023 dynamique.**

**Comment décririez-vous
les missions de l'ATEE en 2023 ?**

L'ATEE a été créée pour promouvoir la maîtrise de l'énergie sur une base technique. Cette « raison d'être » d'origine a été suivie par celle, complémentaire, du soutien aux filières technologiques accompagnant la transition énergétique.

Dans ces domaines, les missions de l'ATEE sont de trois natures : partager l'expertise disponible et la mobiliser au sein de ses clubs, constituer des espaces de dialogue et d'échange dans tout le pays à travers ses 11 délégations régionales et enfin avoir un impact concret au cœur du tissu économique français, notamment grâce aux programmes financés par les certificats d'économie d'énergie (PME industrielles, artisanat du bâtiment...).

**Avec ses 2 600 adhérents,
ses 6 clubs experts,
ses 3 programmes CEE
et ses 11 délégations régionales,
l'ATEE anime un incroyable
éco-système.
Pouvez-vous nous décrire
son fonctionnement ?**

Ce sera difficile car il est très riche. L'essentiel est qu'il repose sur l'expérience et l'engagement de nos membres. Ce sont nos membres qui font la richesse et le dynamisme de notre Association. Ils représentent des communautés extrêmement diverses et ils apportent des points de vue très différents, mais tous partagent le souci d'un dialogue et d'une action reposant sur une base rationnelle et technique. Ils savent que dans l'action, tout est dans l'exécution.

Je souhaite les remercier pour le temps et toute l'expertise qu'ils acceptent de partager au service de la collectivité. L'ATEE ne pourrait pas fonctionner sans eux.

Événements, webinaires, études, guides... Le rythme de l'ATEE est plus soutenu que jamais. Pouvez-vous faire le bilan de 2023 et décrire vos priorités pour 2024 ?

2023 a été une année de croissance pour l'Association. Il a fallu recruter pour assurer le déploiement des programmes CEE, répondre aux nombreuses demandes qui étaient adressées aux clubs et renforcer le contrôle de gestion. Un gros travail collectif a été fait pour assurer la cohésion et renforcer l'expertise des équipes afin qu'elles puissent mieux interagir avec tous nos membres.

Pour l'année 2024 et celles qui vont suivre, nous avons fixé collectivement trois priorités qui vont canaliser notre action à tous les niveaux :

- **établir des plans d'action clairs** et fédérateurs dans chacun de nos domaines d'activités,
- **lancer des études techniques** de qualité afin d'éclairer l'action de nos membres, et enfin
- **organiser des événements de haut niveau** autour des thèmes dont nous nous occupons.

Quelle est votre ambition pour l'ATEE ?

Devenir l'organisation technique de référence dans tous les domaines que nous occupons. Cela semble raisonnable. L'intelligence collective restera longtemps l'outil le plus efficace. L'ATEE est l'incarnation de celle de ses membres qui est exceptionnelle.



« NOS ADHÉRENTS REPRÉSENTENT DES COMMUNAUTÉS EXTRÊMEMENT DIVERSES ET ILS APPORTENT DES POINTS DE VUE TRÈS DIFFÉRENTS, MAIS TOUS PARTAGENT LE SOUCIS D'UN DIALOGUE ET D'UNE ACTION REPOSANT SUR UNE BASE RATIONNELLE ET TECHNIQUE ».

Nicolas FONDRAZ, président de l'ATEE

L'ATEE en quelques mots

L'Association technique énergie environnement (ATEE) est une association de loi 1901 créée en 1978 pour promouvoir la maîtrise de l'énergie et la décarbonation, sur des bases techniques, dans les entreprises et les collectivités. Acteur de référence dans de nombreux domaines, elle constitue un carrefour d'échanges et de réflexion pour les acteurs professionnels engagés dans la transition énergétique permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les retours d'expérience.

2 600

personnes adhérentes,
soit

765

entreprises

37

collaborateurs

150

bénévoles

11

bureaux régionaux

4

Programmes CEE
nationaux

7 DOMAINES D'EXPERTISE



1 ACTEUR DE RÉFÉRENCE
en matière d'économie d'énergie
et de promotion de la décarbonation

BIOGAZ

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

COGÉNÉRATION

POWER-TO-GAS

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

PYROGAZÉIFICATION

STOCKAGE D'ÉNERGIES

© Shutterstock

EN 2023

97

événements sur tout le territoire
(colloques, webinaires, visites
de sites, salons)

4

colloques nationaux
(JT CEE, Cogénération, Stockage
d'énergies et Gaz verts) :

Plus de

1 050

professionnels
réunis

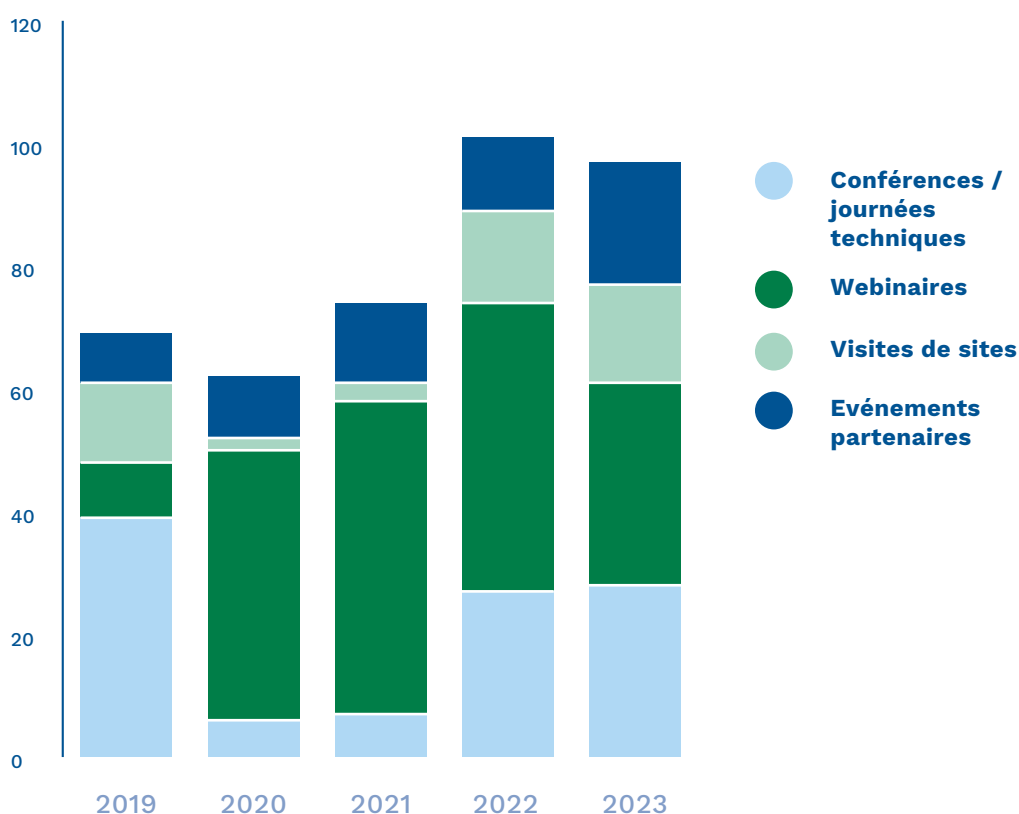
15

partenariats
avec des acteurs
de la transition
énergétique

Notre activité événementielle

L'ATEE a organisé en 2023 une centaine d'événements (colloques, visites techniques, webinaires, salons) dans toute la France. Le dynamisme de nos délégations en région s'est confirmé ainsi que le retour du présentiel dans nos événements.

Les événements ATEE de 2019 à 2023 : le retour au présentiel se confirme.



PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023

LinkedIn

Parmi les 97 événements organisés en 2023, en région et à Paris, les rencontres physiques ont pris le pas sur les webinaires. L'ATEE a organisé 64 événements en présentiel : salons, colloques ou visites de site. Ce sont ces échanges entre des experts des filières et des acteurs impliqués dans leur réseau territorial qui font le succès de nos événements.

Une audience en forte progression

La stratégie digitale de communication mise en place depuis 2021 a fait progresser notre audience que ce soit via nos réseaux sociaux (+ 28,5 % d'abonnés) ou notre newsletter (nombre d'abonnés en hausse de 20 % sur le dernier semestre 2023).

2022

11 272
abonnés
+ 2 643
soit + 23,5 %

2023

13 915
abonnés

Newsletter

100

événements
par an

64

événements
en présentiel
en 2023

+ 24 %

d'audience
en 6 mois

2022

12 472
abonnés
+ 2 587
soit + 20,7 %

2023

15 059
abonnés

Nos délégations régionales

Les 11 délégations régionales de l'ATEE constituent un relais efficace et reconnu en France métropolitaine pour une action au plus près des utilisateurs d'énergie, en particulier dans l'industrie et dans les collectivités. Sur la base du bénévolat, nos délégations régionales rassemblent au sein de leurs bureaux des professionnels de l'énergie compétents, passionnés et investis.

Jean-Christophe BOCLET
Président
ATEE

Normandie



Olivier BARRAULT
Président
ATEE

Grand Ouest



Magali MARTIN
Présidente
ATEE

Centre-Val
de Loire



Philippe DENIS
Président
ATEE

Nouvelle
Aquitaine



Ahcene BENSEDIRA
Président
ATEE

Occitanie



Chaque année, nos bénévoles organisent avec leurs réseaux plus de 45 événements dans les régions. Chaque délégation régionale a pour mission principale d'animer la vie de la région, au service de ses adhérents, en informant sur les actualités du secteur et en favorisant les échanges à travers les événements qu'elle organise ou auxquels elle participe (colloques thématiques, réunions techniques, visites de sites, webinars, participation à des salons...)



**Guillaume
BIBET**
Président
ATEE

Hauts-
de-France



**Guillaume
PERRIN**
Président
ATEE

Île-de-France



**Ludmila
GAUTIER**
Présidente
ATEE

Grand Est



**Solène
GUILLET**
Présidente
ATEE

Bourgogne-
Franche-
Comté



**Nadine
ADRA**
Présidente
ATEE

Auvergne
Rhône-Alpes



**Michel
ESTEVE**
Président
ATEE

SUD PACA



Témoignage

Ludmila Gautier,
présidente de
l'ATEE Grand Est

« Le rôle de l'ATEE en région est de diffuser auprès des adhérents régionaux, et en lien avec les acteurs territoriaux clés de l'énergie, les éléments d'information élaborés au niveau national par l'ATEE notamment au travers des différents clubs de l'ATEE (C2E, Maîtrise de l'énergie, Biogaz, Pyrogazéification, Stockage d'énergies, Cogénération et Power-to-gas).

En 2023, nous avons organisé différents événements sous forme de visites de sites industriels (ouverts sur inscription ou dans le cadre des réunions du Club des référents énergies dans le Grand Est, avec la CCI Grand Est), sous forme de conférences thématiques ou de présence sur des salons (Expobiogaz, Energy Class Factory, Salon Be Est 5.0).

Notre événement phare en 2023 a été l'organisation des rencontres industrielles Grand Est de la décarbonation le 21 Septembre à Metz, en partenariat avec Je-decarbhone, la Région Grand Est et l'ADEME. La journée a rassemblé plus de 250 participants, industriels ou offreurs de solutions, autour de présentations sur les différentes démarches et dispositifs d'aides en région et de partage d'expérience d'industriels sur les actions mises en œuvre en termes de sobriété énergétique, d'efficacité énergétique, et de développement d'énergies renouvelables.

Les membres de notre bureau viennent de secteurs variés : fournisseurs ou distributeurs d'énergies, bureaux d'études, offreurs de solutions et experts énergies de la Région Grand Est, de l'ADEME et la CCI. Chacun, en lien avec son propre réseau, contribue à l'élaboration du programme annuel d'événements, pour valoriser des initiatives exemplaires sur le territoire dans les domaines de l'énergie et l'environnement et favoriser le partage d'expérience entre pairs. »

Nos événements en région

En 2023, les 11 délégations régionales de l'ATEE ont organisé 62 événements sur tout le territoire. Cette animation est rendue possible grâce à la mobilisation de nos bénévoles qui s'engagent pour accompagner la transition énergétique et la décarbonation de nos entreprises.



QUELQUES BELLES RÉUSSITES EN 2023 :

Visite du village des athlètes 1^{er} juin 2023

Saint-Denis (93)
ATEE Île-de-France

Les adhérents ATEE Île-de-France ont eu le privilège de découvrir les solutions mises en œuvre pour accueillir les athlètes lors des JO 2024 : réseau d'énergie en chaud et en froid sur géothermie, production photovoltaïque et 2 innovations bâtimentaires.

↗ 2 sessions complètes
pour la visite du village des
athlètes, le 1^{er} juin 2023

Découvrez le clip tourné
lors de cette visite



CHIFFRES CLÉS

11

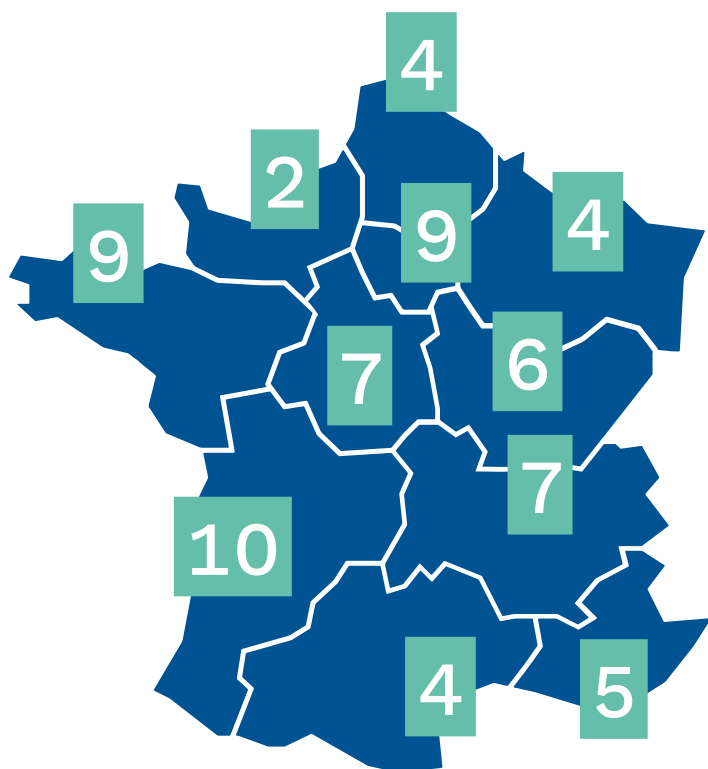
délégations

150

bénévoles

62

événements
en région en 2023



Rencontres industrielles de la décarbonation Grand Est, 21 septembre 2023

Metz (57)
ATEE Grand EST

Cette journée organisée avec la Région Grand Est et les équipes Je-decarbène a rassemblé plus de 275 personnes. Le programme comprenait des retours d'expérience d'industriels ayant réduit leur facture énergétique, des présentations d'actions mises en œuvre par des entreprises régionales et des rendez-vous business.

Décarbonation de l'industrie Cap à l'Ouest 14 décembre 2023

Nantes (44)
ATEE Grand Ouest

Pour sa 2^{ème} édition, ce colloque organisé en partenariat avec la région Pays de la Loire, Dirigeants Responsables de l'ouest Anjou-Maine et la DREAL Pays de la Loire s'est tenu au sein de l'école Polytech Nantes. La journée a rassemblé 94 participants venus réfléchir à leur stratégie de décarbonation en s'inspirant des retours d'expérience de nombreux industriels du Grand Ouest.



➤ Plus de 275 participants aux Rencontres industrielles de la décarbonation Grand Est du 21 septembre à Metz (57)



➤ Ouverture de la journée Décarbonation de l'industrie par Olivier Barrault, président de l'ATEE Grand Ouest, 14 décembre 2023 à Polytech (Nantes)

INDUSTRIE

DOSSIER INDUSTRIE

● 14
**PACTE
INDUSTRIE**

● 16
**MAÎTRISE
DE L'ÉNERGIE**

Regard Daniel Cappe



Daniel Cappe, vice-président de l'ATEE, donne son éclairage sur les enjeux techniques et économiques de la transition énergétique. Si l'industrie française a déjà réduit de moitié ses émissions de gaz à effet de serre, de 143 millions de tonnes de CO₂ en 1990 à 72 millions en 2022, l'objectif fixé pour les années à venir est ambitieux : descendre à 45 millions de tonnes d'ici 2030.

OÙ EN EST L'INDUSTRIE DE SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Daniel Cappe : L'industrie représente 20 % des gaz à effet de serre et 19 % de l'énergie consommée en France. L'industrie produit 44 % de moins de CO₂ qu'en 2015 et les objectifs sont de réduire de 35 % ces émissions à l'horizon 2030. Dans le même temps, il y a une prise de conscience de l'importance du rôle de l'industrie manufacturière dans l'économie de notre pays. Par exemple, 70 % des investissements de R&D faits par le secteur privé dans notre pays concernent le secteur industriel. La part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans le PIB de notre pays s'est stabilisée à 10 %. Le gouvernement souhaite la faire remonter à 15 %. Conjuguer les deux impératifs sera très ambitieux.

QUELS SONT LES ENJEUX ET LES FREINS POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS AMBITIEUX ?

Daniel Cappe : L'effort des pouvoirs publics s'est concentré sur les 50 plus gros émetteurs industriels. Or, restent plus de 30 000 entreprises industrielles qui ne sont pas énérgo-intensives, mais dont la somme représente un gisement considérable et pour lesquels la maîtrise de l'énergie redevient un facteur de compétitivité. Durant des décennies, le prix des énergies est resté modéré et dans ces entreprises, la fonction de « référent énergie » a disparu, les compétences avec. Avec la lutte contre changement climatique ou la guerre en Ukraine, il faut retrouver ces compétences.

Or, le contexte est évolutif : le prix de l'énergie, l'évolution des normes, les objectifs affichés par la France et l'Europe.

Dans le même temps, l'industriel se retrouve devant des aides qui changent souvent et une offre devant laquelle il est facile de se perdre. Par où commencer ? Où trouver un conseil neutre ?

COMMENT ACCÉLÉRER LE MOUVEMENT ?

Daniel Cappe : Le rouage essentiel est la fonction de Référent énergie et décarbonation dans l'entreprise. Ceux qui l'exercent doivent être compétents (formation continue, initiale ou via la reconversion) et informés (à travers une veille réglementaire et technique ainsi que des échanges avec des pairs). Il s'agit de leur donner la méthode pour mettre en place un système de management de l'énergie et pour pouvoir agir.

L'efficacité énergétique nécessite des investissements. Ceux-ci ne peuvent être faits que dans une démarche globale, dans laquelle la décarbonation peut aussi jouer un rôle important. L'investissement dans l'efficacité énergétique, en remettant en cause les pratiques et les procédés, en mobilisant les équipes, peut se révéler un réel facteur de compétitivité à long terme. si les bons choix sont faits. Reste le financement : lever 10 millions d'euros pour un « gros projet » est plus facile que trouver 1 million pour un « petit projet » correspondant au besoin de plus de 30 000 entreprises. Et c'est pourtant capital pour notre tissu industriel.

« LE ROUAGE ESSENTIEL
EST LA FONCTION DE RÉFÉRENT
ÉNERGIE ET DÉCARBONATION
DANS L'ENTREPRISE. »

PACTE INDUSTRIE

Accompagner l'industrie dans sa transition énergétique

Lancé en 2023 pour 4 ans, le Programme CEE PACTE Industrie a pour objectif d'accompagner les industriels dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie et le passage à des énergies bas carbone par le biais de formations mais aussi d'accompagnements, notamment sous la forme d'études ou de coachings. Il doit permettre de les aider dans le choix de leurs actions et de leurs investissements.

Clôture du Programme PROREFEI (2018-2023)

Depuis 2018, le Programme CEE PROREFEI a formé plus de 1750 salariés en charge de l'efficacité énergétique dans l'industrie et le tertiaire complexe, ce qui représente plus de 1 000 entreprises engagées dans le dispositif.

Outre le programme de formation unique composé de 3 étapes (MOOC, stage présentiel de 2 jours et accompagnement sur site et de modules complémentaires et thématiques), ce Programme donnait également accès aux Référents énergie à une Communauté des Référents énergie riche en partages d'expériences et outils techniques.

Si le Programme s'est achevé fin 2023, la formation PROREFEI et la Communauté des Référents énergie sont prolongées dans le cadre du nouveau Programme CEE dédié à l'industrie : PACTE Industrie.

Porté par l'ADEME et l'ATEE, le Programme PACTE Industrie s'articule autour de trois axes :

1. FORMATION :

former 2 700 acteurs de l'industrie (profils techniques, financiers, directions et prescripteurs).

2. ACCOMPAGNEMENT :

Accompagner plus de 1700 sites et groupes industriels dans la transition énergétique.

3. ANIMATION EN PROFONDEUR :

Animer l'écosystème industriel autour de la transition énergétique à travers la création de collectivités et d'actions spécifiques.

Doté de

49 M€

Le Programme est financé par EDF, Electricité de Strasbourg, GazelEnergie, SCA Pétrole et Dérivés et TotalEnergies Marketing France

Au sein du Programme, l'ATEE a plus particulièrement en charge :

- Le déploiement de la formation PROREFEI dédiée aux Référénts énergie ;
- Le dispositif de soutien financier PRO-SME_n pour la mise en place d'un système de management de l'énergie selon la norme ISO 50001 ;
- L'animation de la Communauté des Référénts énergie ;
- L'animation dédiée aux bureaux d'études spécialisés sur l'industrie pour améliorer la qualité du conseil auprès des industriels ;
- L'amélioration de l'accompagnement des industriels pour le montage de leurs dossiers d'opérations spécifiques CEE.

ACTIONS MENÉES EN 2023

- **La formation PROREFEI a été refondue** notamment afin d'adapter le parcours à différents profils de stagiaires (profil management et profil technique). Les organismes de formation ont été sélectionnés.
- Depuis juin 2023, les entreprises éligibles peuvent prétendre à la **prime PRO-SME_n, égale à 20 % des dépenses énergétiques annuelles des sites certifiés ISO 50001 et qui s'élève jusqu'à 40 000 euros**. L'objectif est d'aider 280 entreprises industrielles.
- **La Communauté des Référénts énergie** poursuit son développement, en favorisant la création de clubs locaux des Référénts énergies et enrichit régulièrement sa boîte à outils (veille réglementaire, technique, webinaires, animations dédiées aux bureaux d'études spécialisés, etc.)

2024 verra ces différentes actions poursuivies avec le lancement de la nouvelle version de la formation PROREFEI, un travail sur des parcours de formation initiale et/ou de reconversion, une animation visant à aider à la mise en œuvre des opérations spécifiques CEE dans l'industrie et toujours, l'accompagnement des Référénts énergie et des bureaux d'études qui les accompagnent.

➤ La formation PROREFEI s'articule en 3 temps : un MOOC, un stage présentiel de 2 jours et l'accompagnement sur site du stagiaire afin qu'il engage de premières actions dans son entreprise.



Opérations spécifiques CEE

PACTE Industrie a inscrit les opérations spécifiques dans son cahier des charges. L'ATEE va donc animer dans les mois à venir plusieurs activités :

- le renforcement de la coopération et de la coordination entre le PNCEE, l'ADEME et l'ATEE ;
- la reprise des travaux sur les Lignes Directrices Harmonisées Opérations Spécifiques, pour faciliter la définition de la situation de référence par les acteurs ;
- la mise en place d'un GT Opérations Spécifiques, sur le même modèle que les GT secteurs CEE, avec l'organisation d'un webinaire sur la définition de la situation de référence (1^{er} semestre 2024) ;
- des temps d'information spécifique en présentiel au 2^{ème} semestre 2024.

→ pacte-industrie.ademe.fr
 → prorefei.org
 → pro-smen.org

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le département Maîtrise de l'énergie de l'ATEE a pour vocation d'aider les entreprises à améliorer leur performance énergétique et de contribuer à l'objectif national de la neutralité carbone d'ici 2050. Retour sur ses actions phares 2023.

La Communauté des Référents énergie se développe

Les **Référents énergie** sont les personnes en charge de gérer les réductions de consommation d'énergie dans les entreprises. Promoteurs également de la décarbonation, ils assurent l'interface entre les acteurs de la transition énergétique, notamment les apporteurs de solutions d'efficacité d'énergie, l'ensemble des salariés impliqués et la direction de l'entreprise. Dans la pratique, les Référents énergie sont souvent seuls et sont demandeurs de conseils pour conduire le plan d'actions d'efficacité énergétique de leur société.

C'est la raison pour laquelle la **Communauté des Référents énergie** a été créée, sous l'impulsion du Programme PROREFEI puis, aujourd'hui, de PACTE Industrie. La Communauté propose :

- **un espace documentaire**, sur le site Internet de l'ATEE, qui met gratuitement à la disposition des Référents énergie les éléments nécessaires pour leur mission au quotidien ;

- **un espace de rencontre** en présentiel sur un site industriel, entre pairs et experts pour échanger sur des projets d'efficacité énergétique dans le cadre d'un club local ;

Les actions récurrentes proposées dans la Communauté (espace documentaire sur le site www.atee.fr) sont :

- des retours d'expériences sur des actions d'amélioration de la performance énergétique et de décarbonation réalisés sur des sites industriels ;

- des outils de calcul et de simulation pour évaluer les actions d'amélioration de la performance énergétique et se positionner par rapport aux référentiels de management de l'énergie ;

- des webinaires techniques qui abordent les usages énergétiques et les notions fondamentales sur l'énergie ;

- des guides techniques spécifiques aux opérations énergétiques et aux secteurs professionnels réalisés par l'ATEE et ses partenaires ;

- des veilles réglementaires et technologiques qui visent à mieux identifier et anticiper les évolutions législatives et les innovations techniques ;

- des lettres d'information trimestrielles qui permettent de garder le contact.

Lancement d'un groupe de travail Certification de l'audit énergétique

L'ATEE assure le secrétariat d'un groupe de travail sur la certification de l'audit énergétique, lancé sous l'impulsion de la DGEC, afin de répondre à la fin de l'accréditation selon la norme NF X 50091. Ce groupe de travail réunit les organismes de certification (AFNOR, LNE et OPQIBI), le COFRAC, les représentants des prestataires d'audit (CINOV, SYNTEC et FILIANCE), les organisations représentant les entreprises soumises à l'audit (AFEP, CPME et MEDEF), la DGEC et l'ADEME.

Les Rendez-vous techniques – La diffusion des innovations technologiques vers les BE énergie

Lancés par l'ATEE en 2022, les RdV techniques s'adressent aux bureaux d'études spécialisés en énergie pour leur permettre d'acquérir de l'information sur des innovations technologiques ou des techniques encore peu répandues dans les industries. En 2023, le département MDE de l'ATEE a organisé des RdV techniques sur trois thèmes : le solaire thermique, la géothermie et les groupes froid à sorption.

Une marque collective pour un Audit énergétique de Qualité en Industrie

La marque collective portée par l'ATEE a été enregistrée auprès de l'INPI et publiée au bulletin officiel de la propriété

industrielle le 1^{er} décembre 2023. Cette marque vise à distinguer visuellement les prestations d'audit énergétique réglementaire de haute qualité, réalisées par les prestataires signataires d'une charte d'engagements volontaires qui a été élaborée en 2022 par l'ATEE, en concertation avec les différents acteurs des audits.



En 2023, lancement des Clubs locaux des Référénts énergie avec l'appui de la Région Grand Est

En 2023, la CCI Grand Est et l'ATEE ont organisé avec le soutien du Programme PACTE Industrie des Clubs énergie dans les territoires d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne. Des visites de sites étaient au programme, dans les secteurs de la plasturgie, l'agroalimentaire et la papeterie.



» La Lorraine a accueilli son 1^{er} club local de Référénts énergie en avril 2023 sur le site de la papeterie Kimberly-Clark à Villey-Saint-Étienne (54). Organisée par la CCI Grand Est, en partenariat avec l'ADEME et l'ATEE, la journée a permis des échanges entre pairs autour des voies d'amélioration de la performance énergétique.

Club C2E

La DGECC a ouvert à la mi-juillet 2023 une consultation sur la 6^{ème} période du dispositif des Certificats d'économies d'énergie qui débutera le 1^{er} janvier 2026 (durée, niveau de l'obligation, part dédiée à la précarité et réconciliation notamment). Dans ce contexte, le Club C2E, fort de 416 entreprises adhérentes, contribue à l'évolution du catalogue de fiches d'opérations standardisées et accompagne l'ensemble des acteurs pour les aider à mettre en œuvre le dispositif selon leurs activités.

Groupes de travail du Club C2E

- **GT Contrôle**

Animatrice : Elisabeth TATREAU (Club C2E)

- **GT Registre**

Animatrice : Elisabeth TATREAU (Club C2E)

- **GT Agriculture**

Présidente : Ariane GRISEY (CTIFL)

- **GT Bâtiment**

Président : Bertrand HANNEDOUCHE (FFB)

- **GT Industrie**

Président : Bruno MILLET (Consultant)

- **GT Réseaux & Services**

Président : Thibaut REMY (DALKIA)

- **GT Transport**

Président : Jean-Christophe DESJARDINS (TotalEnergies)

L'équipe du Club C2E a été renouvelée et renforcée durant l'année 2023 :

- Elisabeth Tatreau a succédé à Marc Gendron comme déléguée générale du Club C2E, et a été rejointe par Thierry Laparra en appui au pilotage du Club ;

- Plusieurs chargées de mission ont rejoint le Club en cours d'année :

- Laure Baudart, sur le secteur Industrie ;
- Solenne Toum, sur les secteurs Bâtiment tertiaire et Data Center ;
- Daniela Celis Briceno, sur le secteur Bâtiment résidentiel ;
- Olga Landesman, sur le secteur Réseaux et les Opérations Spécifiques ;
- Marine Scala, en appui sur le Transport, le Contrôle et le Registre.

Révision des fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie et création de nouvelles fiches

Le catalogue des fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie a évolué en 2023 avec la publication de 8 arrêtés ministériels. Depuis le début de la 5^{ème} période, 42 fiches ont été révisées, 23 fiches ont été créées et 11 abrogées. Le catalogue des fiches à la suite du 59^{ème} arrêté comportait 227 fiches soit 63 fiches BAR, 59 BAT, 32 IND, 26 AGRI, 8 RES et 39 TRA. Une dernière édition du Memento du Club C2E regroupant l'ensemble des fiches et des textes régissant le dispositif a été actualisée et diffusée fin 2023.

Animation de GT sectoriels et thématiques

Le Club C2E a poursuivi son travail d'animation des groupes de travail sectoriels avec 3 réunions annuelles par secteur (agriculture, industrie, bâtiment et transport). Ces GT qui se déroulent sous la forme de webinaires visent à partager avec tous les acteurs du dispositif les actions engagées pour la création et la révision de fiches d'opérations standardisées.

En complément, le Club C2E a organisé 3 webinaires réunissant EEX (délégataire de service public du registre CEE depuis le 1^{er} janvier 2018), les acteurs concernés par le registre et la DGEC, afin d'éclairer les participants sur les évolutions du registre CEE.

Actions d'information et de sensibilisation

En 2023, le Club C2E a participé ou organisé une vingtaine d'événements en physique ou en distanciel. Ces manifestations ont été organisées en collaboration avec les bureaux régionaux de l'ATEE ou avec des partenaires externes. Ces événements visaient à toucher le public le plus large possible : collectivités, entreprises, organisations professionnelles et acteurs du dispositif des CEE.

Trois webinaires d'informations sur le dispositif et les nouveaux textes réglementaires (CEE News) ont en outre été organisés en lien avec l'ADEME, suivis par près de 350 acteurs par session.

Enfin, l'année 2023 a été marquée par l'organisation, avec le soutien de l'ADEME et de la DGEC, de la **Journée Technique CEE du 6 décembre 2023**

» Le Club organise chaque trimestre un webinaire « CEE News » qui permet aux acteurs de rester informés sur le dispositif et ses évolutions réglementaires.



qui a rassemblé plus de 650 personnes autour d'une plénière et de deux ateliers dédiés d'une part au bâtiment et aux collectivités et d'autre part à l'industrie, au transport et à l'agriculture. Une dizaine de tables rondes ont été organisées avec la participation de plus de soixante intervenants (cf focus pages 20 et 21).

Deux études sectorielles dédiées au tertiaire en 2023

En 2023, le Club C2E a lancé deux études afin de mieux cerner l'utilisation des fiches d'opérations standardisées dans certains secteurs, de mieux évaluer les gisements d'économies d'énergie et d'en identifier de nouveaux :

- La première étude visait à cerner dans quelle mesure le dispositif des CEE pouvait favoriser l'atteinte des objectifs fixés par le décret tertiaire. Cette étude qui a fait l'objet d'une communication lors de la JT CEE du 6 décembre 2023 a permis d'identifier 7 nouvelles fiches d'opérations standardisées dont 4 qui feront l'objet de travaux en 2024.
- La seconde étude vise à mieux connaître le secteur des datacenters dont la consommation énergétique ne cesse d'augmenter. Elle s'achèvera au premier semestre 2024.

Journée Technique CEE

La Journée Technique CEE (JT CEE) organisée par l'ATEE, en collaboration avec l'ADEME et la DGEC, s'est déroulée le mercredi 6 décembre 2023 à la Maison de la Chimie à Paris, et a connu un record de participation avec plus 630 personnes inscrites.

635

participants

60

intervenants

2

ateliers
thématiques

L'ouverture de la journée par Diane Simiu, directrice du climat, de l'efficacité énergétique et de l'Air (DGEC), a été l'occasion de rappeler que :

« *Le principal instrument de maîtrise de la demande énergétique, ce sont les CEE [...]. Le dispositif est unique dans sa mobilisation du privé au service d'un intérêt public en jouant ce rôle actif et incitatif. Les CEE sont complémentaires aux aides publiques et ont une singularité : leur agilité (aides aux PME industrielles, covoiturage...).* »

Cette reconnaissance du rôle des CEE dans la politique française de transition énergétique a été réaffirmée par Alexandre Dozières, directeur adjoint du climat, de l'efficacité énergétique et de l'air, qui a insisté sur les ambitions nationales de réduction de consommation d'énergie à horizon 2030 avec un couplage entre les périodes CEE et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).

L'ADEME évalue la contribution des CEE aux obligations de la directive

L'ADEME a présenté l'outil d'estimation de gisements de CEE contribuant aux obligations de la directive efficacité énergétique. L'objectif affirmé de cette étude sera de modéliser, en fonction des scénarios à 2030, la capacité du dispositif de générer les économies d'énergie suffisantes et donc de calibrer des actions complémentaires à mettre en œuvre dans un environnement technique, avec un volume et un prix donné. Cet outil sera mis à la disposition des acteurs afin de tester les fonctionnalités et par la suite de proposer de futures améliorations. Le Pôle National CEE a présenté son rapport d'activité avec, en particulier, des statistiques de contrôles et de

sanctions. Parmi les évolutions notables, le budget alloué aux contrôles sur site est passé de 1,8 M€ à 7 M€ pour près de 10 000 contrôles par an. Par ailleurs, l'indice de satisfaction du dispositif CEE est en forte augmentation.

Elisabeth Tatreux, déléguée générale du Club C2E, a fait un bilan de l'évolution du catalogue des fiches d'opérations standardisées. La montée en puissance des attentes vis-à-vis du Club C2E se confirme avec plus de 200 questions par mois. Une vingtaine de webinaires et autant d'interventions ont eu lieu en 2023. Pour mieux répondre aux attentes de la filière, le Club C2E a mis en place une FAQ qui répertorie les fiches et les questions les plus récurrentes sur le site de l'ATEE ainsi qu'une adresse mail dédiée :

→ questionsclubC2E@atee.fr

Des ateliers thématiques plébiscités

Les ateliers thématiques de l'après-midi ont suscité un vif intérêt. Deux cycles d'ateliers étaient proposés en parallèle :

- le premier consacré aux acteurs de l'industrie, de l'agriculture et du transport ;
- le second dédié au bâtiment et aux collectivités (bailleurs sociaux, précarité, réseaux).

Ces sessions ont notamment permis de présenter le dispositif PACTE Industrie ainsi que les solutions apportées aux industriels pour accompagner leurs projets de décarbonation.

Enfin, la JT CEE a permis à l'ensemble des acteurs de la filière de se retrouver lors des moments de convivialité organisés tout au long de la journée entre les sessions de travail.

Rendez-vous en 2025 pour les prochaines JT CEE.

» Le Club C2E de l'ATEE :
Nicolas Fondraz,
Mouhamadou Ba, Iyadh Kioua,
Daniela Celis Briceno, Solenne Tourn, Elisabeth Tatreux, Thierry Laparra, Nina Welgryn, Laure Baudard et Daniel Cappe.

» Ouverture de la Journée par Diane Simiu, directrice du climat, de l'efficacité énergétique et de l'air (DGECE)



» Les ateliers thématiques ont été plébiscités. De nombreuses questions lors de nos ateliers.

Présentation
du dispositif des CEE :
qui fait quoi ?



Tour d'horizon
dispositifs européens



Témoignages
des participants



Club Stockage d'énergies

À la croisée entre les réseaux, les utilisateurs et les producteurs, le stockage de l'énergie favorise l'intégration des énergies renouvelables, l'électrification de l'économie et sa décarbonisation. Il assure la flexibilité, la stabilité et la fiabilité de l'ensemble du système énergétique.

Le Club Stockage d'énergies de l'ATEE rassemble l'ensemble des professionnels de la filière du stockage. Au 31 décembre 2023, le Club comptait 49 adhérents (organisations institutionnelles, énergéticiens, fournisseurs de services, porteurs de projets, intégrateurs, agrégateurs, bureaux d'études, fabricants).

Groupes de travail du Club Stockage d'énergies

- **GT STOCKAGE THERMIQUE**

Animateur : Vincent LALY
(Club Stockage d'énergies)

- **GT SÉCURITÉ DES ESS (installations stationnaires de batteries)**

Animatrice : Valérie DE DIANOUS
(TotalEnergies)

- **GT RÉGLEMENTATION**

Animateur : Jannis BURGER (EDF)

- **GT MOBILITÉ, en collaboration avec l'association AVERE France**

Animateurs : André NEKRASOV (EDF) et Bassem HAIDIR (AVERE France)

- Sous-GT Mobilité et Services Réseaux
- Sous-GT Vie de la batterie du véhicule électrique

Contexte de la filière

La capacité de stockage électrique installée en 2023 est estimée à 40 GW dans le monde, dont 12 GW en Europe et 0,7 GW en France. Selon les dernières projections de Bloomberg, la capacité installée atteindrait 500 GW en 2030, avec 421 GWh raccordés par an, soit 3 fois plus que ce qui était prévu par le même institut en 2019 (155 GWh raccordés par an à l'horizon 2030). Le stockage par batteries pourrait ainsi représenter la principale source de flexibilité sur les marchés électriques dès 2035.

Dans ce contexte, le Club contribue à favoriser le déploiement des technologies de stockage en France et d'encourager l'investissement privé en permettant à un plus grand nombre d'acteurs de participer au développement du marché. Le Club représente la filière auprès des institutionnels lors des consultations publiques. Il diffuse les informations réglementaires et techniques lors des événements ouverts à tous qu'il organise.

Actions menées par le Club Stockage d'énergies en 2023

Le Club Stockage d'énergies de l'ATEE a multiplié les activités permettant à la filière du stockage de se développer.

On notera en particulier pour 2023 :

- La diffusion des résultats de l'étude PEPS5 réalisée en 2022 ;
- La mise en place d'une base de données des acteurs du stockage en France en collaboration avec le CSF NSE ;
- La participation à l'élaboration d'une fiche CEE sur la récupération de chaleur fatale industrielle par un stockage thermique (dans le cadre du GT Stockage thermique).

Par ailleurs, le Club a organisé ou participé à de nombreux événements, notamment :

- L'animation d'une conférence Stockage sur le salon MIX.E à Lyon le 10 mai 2023 ;
- La visite de l'installation de batteries de Corsica Sole à Deux Acren en Belgique le 20 juin 2023 ;
- La participation à la demi-journée ATEE PACA du 16 novembre 2023 sur l'autoconsommation collective à Aix-en-Provence ;
- L'organisation du 12^{ème} Colloque annuel du Club (cf encadré).

Le Club et ses groupes de travail ont poursuivi leur mission d'accompagnement de la filière :

- En dialoguant avec la CRE Départements Réseaux ;
- En contribuant à une note sur le développement de la chaleur renouvelable en France avec le Club de la chaleur renouvelable (animé par FEDENE et AMORCE) ;
- En participant aux GT Stockage de RTE, CCPS ENEDIS et aux consultations et appels d'offre de la CRE ;
- En contribuant à la consultation engagée par le ministère de la Transition énergétique, sur la Stratégie Française Énergie Climat (SFEC) ;
- En contribuant au projet d'arrêté ministériel de prescriptions générales pour les stockage stationnaires ICPE 2925-2 à la DGPR dans le cadre du DT Sécurité EES ;
- En créant au côté de l'AVERE France deux nouveaux sous-groupes de travail, l'un sur la mobilité réseau et l'autre sur la fin de vie VE (réutilisation, recyclage).

Vincent LALY a remplacé Xavier ROMON au poste de délégué général du Club Stockage d'énergies au début de l'année 2024.

» Record de participation pour cette 12^{ème} édition du colloque national du Club avec 220 participants.

» Dominique Jamme, directeur général de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie), David Marchal, directeur exécutif adjoint de l'expertise et des programmes ADEME et Xavier Romon, délégué général du Club Stockage d'énergies.

12^{ème} édition du Colloque national du Club Stockage d'énergies

Organisé le 5 octobre 2023 à Paris, le 12^{ème} Colloque du Club a réuni 220 participants. La qualité des quelques 20 interventions et des échanges avec le public ont été salués par tous. Ont notamment été annoncées à cette occasion par la CRE et RTE, l'ouverture très attendue en 2024 de la réserve secondaire et d'une consultation CRE sur l'opportunité de nouveaux signaux tarifaires pour le stockage dans le cadre du TURPE 7. Le prochain colloque annuel du Club Stockage se tiendra le 3 octobre 2024 à Paris Espace COMET.

Club Cogénération

La cogénération est un outil dimensionné pour répondre à des besoins de chaleur. Elle est combinée à une production d'électricité au cours de laquelle on récupère la plus grande partie de la chaleur émise. Le parc de cogénérations gaz naturel en France représente actuellement une puissance installée de 4,5 GWe à travers 1 001 installations dont la puissance électrique peut varier de 1 kW pour la micro-cogénération à 250 MW pour les plus grosses unités. Le Club Cogénération compte 73 structures adhérentes en 2023.

11^{ème} Colloque Cogénération de l'ATEE, le 27 septembre 2023, à Paris

Le 11^{ème} Colloque annuel du Club Cogénération a réuni en septembre 2023 quelques 70 acteurs de la filière avec des interventions de qualité. Dans le contexte de refonte totale des mécanismes de soutien et du contrôle accru des filières aidées, cette journée technique a apporté des éclairages concernant le rôle de la cogénération à l'horizon 2032 et des retours d'expériences permettant de se projeter à la période post-obligation d'achat. Le prochain colloque annuel du Club Cogénération est prévu courant octobre 2024 à Paris.

Le Club Cogénération rassemble tous les acteurs de la filière :

- Distributeurs, fabricants, installateurs et exploitants de matériels de cogénération ;
- Fournisseurs et distributeurs d'énergies (pétrole, gaz, électricité) ;
- Bureaux d'études et d'ingénierie ;
- Industriels (producteurs autonomes ou installations externalisées), et organismes professionnels (FEDENE, UNIDEN, AMORCE ...);
- Centres techniques, organismes d'essais et de contrôle, centres de recherche, laboratoires de certification ou normalisation, écoles et universités.

Le Club Cogénération assure une **veille** et organise des webinaires sur des sujets techniques et réglementaires. Ses travaux sont structurés au sein de plusieurs **groupes de travail** selon les thématiques et demandes de ses membres.

Le Club Cogénération a dialogué avec l'administration en 2023, concernant les difficultés rencontrées par les cogénérateurs dans la gestion de leurs contrats :

- L'adaptation des contrats liés à l'arrêté tarifaire du 3 novembre 2016 : contrats C16 OA & C16 CR (en liaison avec la FEDENE)
- Les délais d'émissions des factures liées à la TICGN (taxe intérieure de la consommation sur le gaz naturel) pour les cogénérations en sortie de contrat.

Le Club Cogénération a organisé 4 webinaires en 2023 entre l'acheteur obligé EDF OA et les producteurs sous contrat afin de faire le point sur la gestion des contrats.

- En collaboration avec les gestionnaires de réseau RTE / ENEDIS, le Club Cogénération a également travaillé à la préparation de l'hiver 2023/2024 (tenue des cogénérations à des baisses

de tension de l'ordre de 5 %Un en cas de forte tension sur le réseau public de distribution).

Les échanges réguliers au sein du Club Cogénération ont débouché sur l'organisation de tests qui se sont révélés positifs sur le parc testé.

Le Club continue le travail de mise à jour de la liste des installations de cogénérations en France.

Trois événements ont été organisés par le Club Cogénération en 2023 :

- 18^{ème} Journée annuelle dédiée aux micro et mini-cogénérations, co-organisée avec le CNAM à Paris, en février 2023 ;
- Colloque annuel du Club Cogénération, à Paris, septembre 2023 (voir encadré) ;
- Réunion décentralisée du CODIR du Club Cogénération à Brest & Plougastel Dalouas, en juillet 2023.



» Ouverture du colloque annuel du Club Cogénération par Mouhamadou Ba, Délégué général du Club Cogénération – ATEE, au Novotel Paris Vaugirard Paris 15

BÂTIMENT

DOSSIER BÂTIMENT

DOSSIER BÂTIMENT

● 28
OSCAR

● 29
FEEBAT

Regards croisés Catherine Gillet & Aristide Belli

Catherine GILLET pilote le Programme de formation dédié à la rénovation énergétique FEEBAT. Aristide BELLI est aux commandes du Programme OSCAR qui accompagne les acteurs de la filière du bâtiment pour faciliter l'accès aux aides à la rénovation énergétique. Les deux spécialistes nous expliquent les enjeux du Bâtiment qui représente 43 % des consommations énergétiques annuelles françaises et génère 23 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) français.



QUELS SONT LES ENJEUX DE LA FILIÈRE BÂTIMENT ET LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES ?

Catherine Gillet : Comme pour les autres secteurs dans lesquels travaille l'ATEE, réduction des consommations d'énergie et décarbonation sont les maîtres mots des objectifs du bâtiment. A cela, se rajoutent des objectifs spécifiques à la filière : la rénovation énergétique des bâtiments qui revêt une importance majeure, la lutte contre la précarité énergétique, le traitement des passoires thermiques, et plus récemment le confort d'été. Toutes les politiques, mesures et actions ont vocation à servir ces objectifs.

Aristide Belli : L'objectif ambitieux des politiques publiques à l'horizon 2050 ne pourra se faire qu'en mobilisant l'ensemble de la filière Bâtiment pour aller au-delà des exigences réglementaires (réglementation environnementale RE 2020 & réglementation thermique RT 2012). Les actions de rénovation des ménages doivent viser plus de massification tout en augmentant leurs performances. Les artisans doivent pouvoir fléchir les actions de rénovation en maîtrisant le reste à charge des ménages avec des solutions constructives adaptées et en rupture avec les habitudes.

COMMENT LES PROGRAMMES CEE PORTÉS PAR L'ATEE SERVENT CES AMBITIONS ?

Aristide Belli : Les évolutions répétées des aides à la rénovation peuvent décourager les professionnels de proposer des opérations plus performantes. Le programme OSCAR permet de créer un réseau de Référents d'Aide à la Rénovation dans les territoires au plus proche des entreprises et de proposer des outils et des solutions de simplification des dispositifs CEE et MPR. Les expérimentations terrains permettent de remonter tous les irritants et de proposer au travers du Programme des axes d'amélioration facilement réalisables.

Catherine Gillet : Pour répondre à ces enjeux, la filière Bâtiment a besoin d'une main d'œuvre compétente, sur toute la chaîne de valeur, sur les métiers traditionnels, en mutation ou développement. Compétente s'entend aussi comme être en capacité de se qualifier dans les domaines de la rénovation énergétique, RGE notamment, et formé aux évolutions réglementaires du secteur. Depuis 2007, ce sujet de la montée en compétences des acteurs est au cœur du programme FEEBAT, dont les actions participent aussi à l'attractivité du secteur.

OSCAR

Optimisation et simplification des CEE pour les artisans de la rénovation

Créé en 2021 jusqu'à la fin de 2024, le Programme CEE OSCAR est porté par l'ATEE pour favoriser la prise en main des aides à la rénovation, et en particulier les CEE, par les artisans. Informer et outiller les artisans sont les axes majeurs du Programme OSCAR conçu avec la DGEC, l'ADEME, la CAPEB, COEDIS, la FDMC et la FFB.

Des expérimentations pour améliorer la gestion des dossiers CEE

Imaginées et initiées en 2023, plusieurs expérimentations sont en cours :

- Une expérimentation Artisans a débuté dans 7 régions pilotes pour que certains Référents Aides à la Rénovation (qui ont reçu une formation spécifique) accompagnent les artisans au montage de leurs premiers dossiers de demande CEE.
- Une expérimentation Distributeurs est à l'étude pour développer une plateforme de dématérialisation de la gestion administrative des dossiers de demandes CEE à faible valeur (programmation pièce par pièce, ventilation simple flux...).

Le Programme OSCAR était présent lors des événements phares du secteur (Journées Professionnelles CAPEB, Congrès FFB, RénoDays, Congrès UMGCCP, diverses assemblées générales de la filière...) Le Programme développe également des synergies et en particulier avec les Programmes FEEBAT (formation des professionnels à la bonne réalisation des travaux) et PROFEEL, dont les outils à destination des artisans du bâtiment bénéficient de la communication OSCAR.

OSCAR est un Programme CEE dont le budget global s'élève à 15,7 M€ HT. En 2023, OSCAR a poursuivi ses avancées sur 2 axes principaux :

- Le développement d'un réseau de « Référents Aides à la Rénovation » (RAR) travaillant au sein de la FFB, la CAPEB, les coopératives d'artisans et les réseaux de négoces en équipements et matériaux, pour aider les artisans du bâtiment à intégrer les aides à la rénovation dans leurs chantiers (du devis à la clôture du chantier). L'objectif est de former 6 000 RAR d'ici à la fin de 2024. 3 200 RAR ont déjà été formés ;
 - La simplification du dispositif des CEE avec en particulier cette année :
 - La parution d'un annuaire des aides à la rénovation région par région ;
 - La mise en ligne d'un chatbot dédié aux aides à la rénovation énergétique : ce nouvel assistant virtuel répond aux questions les plus fréquemment posées par les professionnels du bâtiment, 24h/24 et 7j/7 ;
 - La mise en ligne d'une base de produits éligibles aux fiches CEE qui a vocation à s'enrichir en 2024 et permettra aux acteurs de la filière du bâtiment de trouver les matériaux et équipements éligibles ;
 - Le renforcement du décryptage réglementaire des dispositifs CEE et MaPrimeRenov'.
- OSCAR : programme-oscar-cee.fr

FEEBAT

La formation à la rénovation énergétique des bâtiments

Le Programme FEEBAT, créé en 2007, vise à former les professionnels à la rénovation énergétique de qualité et durable. Le programme a été reconduit en juillet 2022 jusqu'à la fin de l'année 2025 avec l'ATEE comme porteur pilote (*pilotage transverse et de l'axe formation continue*) avec l'AQC (*axe formation initiale*) comme porteur associé.

FEEBAT est un Programme CEE dont le budget maximum global est de 42 M€ HT.

L'année 2023 a été marquée pour FEEBAT par l'intégration de nouvelles formations au sein du programme et par le recrutement de personnel par l'ATEE pour coordonner le développement de ses outils pédagogiques. L'équipe FEEBAT de l'ATEE comprenait trois personnes à la fin 2023.

Copropriété, Outre-mer et qualité : renforcement des formations continues FEEBAT

En matière de formation des professionnels en activité, 2023 a permis :

- Le lancement de la formation DynaMOE COPRO, dédiée à la maîtrise d'œuvre et à la rénovation et à l'audit énergétique en copropriété ;
- Le début de conception de 4 modules spécifiques aux Outre-mer ;
- Le lancement d'une nouvelle gamme de formations en lien avec la qualité des travaux et leur conformité avec le code de la consommation et les aides financières Ma Prime Rénov' et CEE ;
- L'instruction de l'opportunité d'une formation sur la maintenance des pompes à chaleur.

En matière d'actions transverses :

- Amplification de la communication sur le compte LinkedIn et mise en place de synergies avec les acteurs externes, comme le programme CEE PROFEEL et son outil Pro'RENO ;
 - Présence aux grands événements du secteur (Journées Professionnelles CAPEB, Congrès FFB...) et prises de parole (projet européen BusLeague 2, Forum Renodays, Journée Technique CEE...)
- feebat.org

✎ Madame Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, dialogue à l'occasion des RénoDays les 12 & 13 septembre 2023 à Paris Expo avec Catherine Gillet et Aristide Belli de l'ATEE (à droite, Programmes FEEBAT & OSCAR) et Philippe Estingoy de l'Agence Qualité Construction (au milieu, Programmes FEEBAT & PROFEEL) sur les solutions d'accompagnement des professionnels à la rénovation énergétique.



GAZ VERTS

DOSSIER GAZ VERTS

● 32
**CLUB
BIOGAZ**

● 36
**CLUB
PYROGAZEIFICATION**

● 38
**CLUB POWER-
TO-GAS**

● 40
**GAZ RENOUVELABLES
ET BAS-CARBONE**

Regard Thierry Ribeiro



Enseignant-chercheur en bioprocédés et méthanisation à UniLaSalle Beauvais, Thierry Ribeiro a pris la présidence du Club Biogaz de l'ATEE en 2023.

OÙ EN EST LA FILIÈRE DE MÉTHANISATION ?

Thierry Ribeiro : 1717 unités de méthanisation sont actives au 31 décembre 2023 en France, réparties entre 1065 unités de cogénération et 652 unités de biométhane injecté. Ce développement maintient une diversité des types d'unités, entre agricole « à la ferme », collectif, industriel et stations d'épuration. Il permet une montée en compétence des différents acteurs, aussi bien les exploitants que les bureaux d'études, constructeurs et fournisseurs d'équipements, accompagnée par le Club Biogaz et le label Qualimétha.

LA FILIÈRE EST-ELLE MATURE ET EN MESURE DE RELEVER L'AMBITION D'ATTEINDRE 50 TWH EN 2030 ?

Thierry Ribeiro : Les récentes évolutions de tarifs ont permis une relance de la filière pour ce qui est des petites unités. Pour les plus grandes, les premiers contrats gré à gré (BPA) signés en 2023 et les certificats de production de biogaz (CPB) dont le cadre est en cours de finalisation devraient permettre de soutenir de nouveaux projets. Avec l'ensemble de ces dispositifs, la filière peut viser les 50 TWh de capacité en 2030.

COMMENT GÉRER LA DIVERSITÉ DES INTRANTS ?

Thierry Ribeiro : La variété des intrants de la méthanisation est une grande force de la filière : cela permet de construire des unités adaptées aux territoires. Ainsi, les régions d'élevage et les régions de grandes cultures peuvent développer des unités de dimension variable et recevoir les biodéchets collectés par les collectivités

tout en produisant de l'énergie renouvelable et un fertilisant riche en matière organique et en nutriments.

OÙ EN EST-ON DE LA VALORISATION DU CO₂ BIOGÉNIQUE ISSU DE LA MÉTHANISATION ?

Thierry Ribeiro : Initiée en 2020, cette pratique concerne aujourd'hui une dizaine d'unités en France. Après une purification supplémentaire, le CO₂ rejeté par les unités de biométhane peut être commercialisé auprès de serristes, de l'industrie agro-alimentaire ou d'autres consommateurs. C'est un marché complexe où le bioCO₂ est encore peu connu. La prochaine mise à jour du Guide canalisations biogaz édité par l'ATEE pour inclure le bioCO₂ facilitera les regroupements de flux pour permettre aux petites unités d'être compétitives avec le CO₂ conventionnel.

« LA PROCHAINE MISE À JOUR DU GUIDE CANALISATIONS BIOGAZ ÉDITÉ PAR L'ATEE POUR INCLURE LE BIOCO₂ FACILITERA LES REGROUPEMENTS DE FLUX POUR PERMETTRE AUX PETITES UNITÉS D'ÊTRE COMPÉTITIVES AVEC LE CO₂ CONVENTIONNEL »

CLUB BIOGAZ

Après la brusque envolée des prix des énergies en 2022, le cours du gaz naturel est redevenu en 2023 proche du niveau qu'il avait avant la crise ukrainienne. Dans ce contexte volatile, le biométhane a démontré qu'il offrait non seulement une alternative fiable et décarbonée, mais aussi un moyen d'obtenir un prix maîtrisé pour les consommateurs (notamment industriels) qui privilégient la visibilité à court, moyen et long terme. Dans ce contexte, le Club Biogaz, qui rassemble les principaux acteurs français concernés par du biogaz et de la méthanisation (251 adhérents en 2023), a été particulièrement sollicité.

Groupes de travail du Club Biogaz

- **GT BPA – Biomethane Purchase Agreement**
Animateur : Raphaël BOUKOBZA (Club Biogaz)
- **GT Fin de contrat d'achat**
Animateur : Paul MOUZAY (Bestore GmbH)
- **GT Emissions fugitives**
Animateur : Maxime BRISSAUD (CH4Process)
- **GT Valorisation de CO₂**
Animatrice : Alice L'HOSTIS (CTBM Club Biogaz)
- **GT Formation**
Animatrice : Alice L'HOSTIS (CTBM Club Biogaz)
- **GT Sécurité**
Animateur : Nicolas Costes (GRDF)

Des objectifs ambitieux pour la filière

La programmation pluriannuelle de l'énergie, publiée en avril 2020, fixait un objectif de production de biogaz de 14 TWh/an en 2023 et la filière a été au rendez-vous. La Stratégie Française pour l'Energie et le Climat, qui était en consultation jusqu'au 22 décembre 2023, affiche des objectifs ambitieux d'ici la fin de la décennie. En 2030, il est notamment envisagé un objectif de 50 TWh de production de biogaz, dont 44 TWh dans le réseau de gaz distribué en France (qui conduirait à 15 % de biogaz injecté dans les réseaux de gaz) et une hausse modérée de la quantité de biogaz utilisé pour la production d'électricité en cogénération et de chaleur.

En 2035, la production de biogaz par méthanisation pourrait être comprise entre 50 et 85 TWh. À cette échéance, la production du biogaz se ferait également avec d'autres technologies (pyrogazéification, méthanation, gazéification hydrothermale, etc.) qui permettraient d'accroître cette production. Enfin, d'ici 2050, le développement du biométhane sera principalement porté par le développement des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) et la mobilisation des effluents d'élevage.



➤ L'équipe ATEE sur le salon Expobiogaz qu'elle co-organise depuis sa création.

Actions menées par le Club Biogaz en 2023

L'équipe du Biogaz a été renouvelée en grande partie durant l'année 2023 :

- Thierry Ribeiro (UniLasalle Roubaix) a pris la suite de Michel Spillemaecker (consultant) à la présidence du Club ;
- Luc Budin a succédé à Marc Schlienger comme délégué général de Club Biogaz.
- Raphaël Boukobza, juriste, a pris la suite de Marie Verney.

L'accompagnement technique et juridique des adhérents, notamment à travers les veilles, a suivi une actualité réglementaire extrêmement riche en 2023.

Le Club et ses groupes de travail ont poursuivi leur mission d'accompagnement de la filière :

- En contribuant aux consultations sur les **dispositifs d'aides (tarifs d'achat et appels d'offres) pour le biogaz en cogénération** ;
- En suivant les travaux sur la trajectoire d'obligation d'incorporation de biogaz dans les réseaux de gaz. Un **mécanisme de Certificats de Production de Biogaz (CPB)** doit ainsi voir le jour en 2024. >>>

CTBM : cycle de webinaires scientifiques et techniques

Créé pour animer et coordonner le réseau recherche et innovation et offrir les moyens techniques et humains de soutien au développement de la méthanisation, le CTBM pilote des GT au sein du Club Biogaz, organise les Journées Recherche Innovation et contribue au développement de projets innovants dans la filière méthanisation.

Depuis 2020, il propose des webinaires publics qui s'adressent plus particulièrement aux professionnels de la méthanisation (bureaux d'étude, exploitants, constructeurs, chercheurs, chambres d'agriculture et administrations...) qui veulent améliorer leurs connaissances scientifiques et techniques.

En 2023, 4 webinaires ont été proposés sur les thématiques :

- Caractéristiques des digestats, le 19 juin 2023
- Moussage des digesteurs, le 18 septembre 2023
- Valorisations innovantes du CO₂ de méthanisation, le 16 octobre 2023
- Résultats du projet Fleximétha, le 4 décembre 2023



➤ Un guide pédagogique pour prendre en main la nouvelle version du label Qualiméthé est disponible sur le site de l'ATEE.

Qualiméthé® 2 : renforcement en 2023 du label qualité des professionnels de la méthanisation

Mis en place par l'ATEE en 2020, le label Qualiméthé est né de la volonté des acteurs de la filière de fiabiliser les installations de méthanisation en capitalisant les bonnes pratiques de conception et de construction. Le label permet de promouvoir la filière du biogaz tout en répondant à l'idée d'une agriculture durable. L'objectif est de donner de la visibilité aux acteurs du marché engagés dans une démarche qualité. Avec plus de 70 entreprises labellisées à date, le label est désormais reconnu. Il est exigé par l'ADEME, les compagnies d'assurance et les régions qui subventionnent la méthanisation.

En 2023, Qualiméthé a fait peau neuve en publiant un référentiel renforcé et clarifié « Qualiméthé 2 ». La nouvelle grille de critères proposée s'accompagne d'un guide de lecture pédagogique, accessible sur le site de l'ATEE. Des audits pilotes sont venus confronter, améliorer et valider cette nouvelle étape qui a pris en compte des retours d'expérience et des évolutions réglementaires. Le label s'est adapté aux besoins des acteurs et promeut l'amélioration en continu de la filière.

>>> Cette obligation d'incorporation reposera sur les fournisseurs de gaz des particuliers et du secteur tertiaire ;

- En créant un **groupe de travail BPA (Biogaz Purchase Agreement)** afin d'aider les acteurs de la filière à s'approprier ce nouvel outil contractuel ;

- En contribuant à la consultation sur le **projet de socle commun des matières fertilisantes**, texte visant à encadrer la réglementation sur la valorisation des différentes matières organiques, dont les digestats ;

- En mettant à jour le **Guide canalisations de transport du gaz de biomasse non épuré** paru en 2013, avec pour objectif d'intégrer des évolutions réglementaires mais aussi des sections sur le CO₂ biogénique (en cours de validation par les acteurs, pour une publication courant 2024) ;

- en participant aux actions du Comité Stratégique de Filière (CSF) « Industries des nouveaux systèmes énergétiques », avec l'objectif d'améliorer la visibilité et la qualité des formations de la filière.

Le Club a organisé ou participé à de nombreux événements, notamment :

- Co-organisation du salon Expobiogaz avec GL Events à Strasbourg, les 7 et 8 juin 2023 ;

- Participation aux salons Bio360 et Pollutec 2023 ;

- Organisation de visites techniques de sites de méthanisation à l'attention des pouvoirs publics (CRE, DGEC...) et notamment des installations de déconditionnement de biodéchets, hygiénisation, méthanisation de boues urbaines, de CIVE (cultures intermédiaires à valorisation énergétique), de coproduits de l'agro-alimentaire ou encore de fumiers.



➤ Le Club Biogaz a organisé plusieurs visites de sites en 2023. Ci-dessus, à l'installation de méthanisation des Grands Chênes (27) en compagnie de la DGEC et son bureau des gaz renouvelables et bas carbone. À gauche, à l'installation de méthanisation de Tryon (78) en présence de l'équipe du département Energies Renouvelables de la CRE.

CLUB PYROGAZEIFICATION

Le développement de la pyrogazéification contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie française non seulement en participant à la production d'énergie renouvelable, mais aussi en offrant un exutoire pour traiter et valoriser quantité de déchets non recyclables. En France, la filière est désormais reconnue et soutenue par les acteurs des territoires et les pouvoirs publics. Au 31 décembre 2023, le Club comptait 98 adhérents (organisations institutionnelles, énergéticiens, fournisseurs de services, porteurs de projets, intégrateurs, agrégateurs, bureaux d'études, fabricants).

Groupes de travail du Club Pyrogazéification

- **GT Injection de gaz de synthèse**
Animatrice : Clotilde VILLERMAUX (GRTgaz)
- **GT Biochar**
Animateur : Dominique HELAINE (SUEZ)
- **GT Réglementation**
Animatrice : Chourouk NAIT SAIDI (Club Pyrogazéification)
- **GT REX et bonnes pratiques**
Animateurs : Anthony Kerihuel (S3D) et Michael BALLAND (CEA)
- **GT Usage direct syngaz**
Animateur : Maël DISA (GAZOTECH)

Contexte de la filière

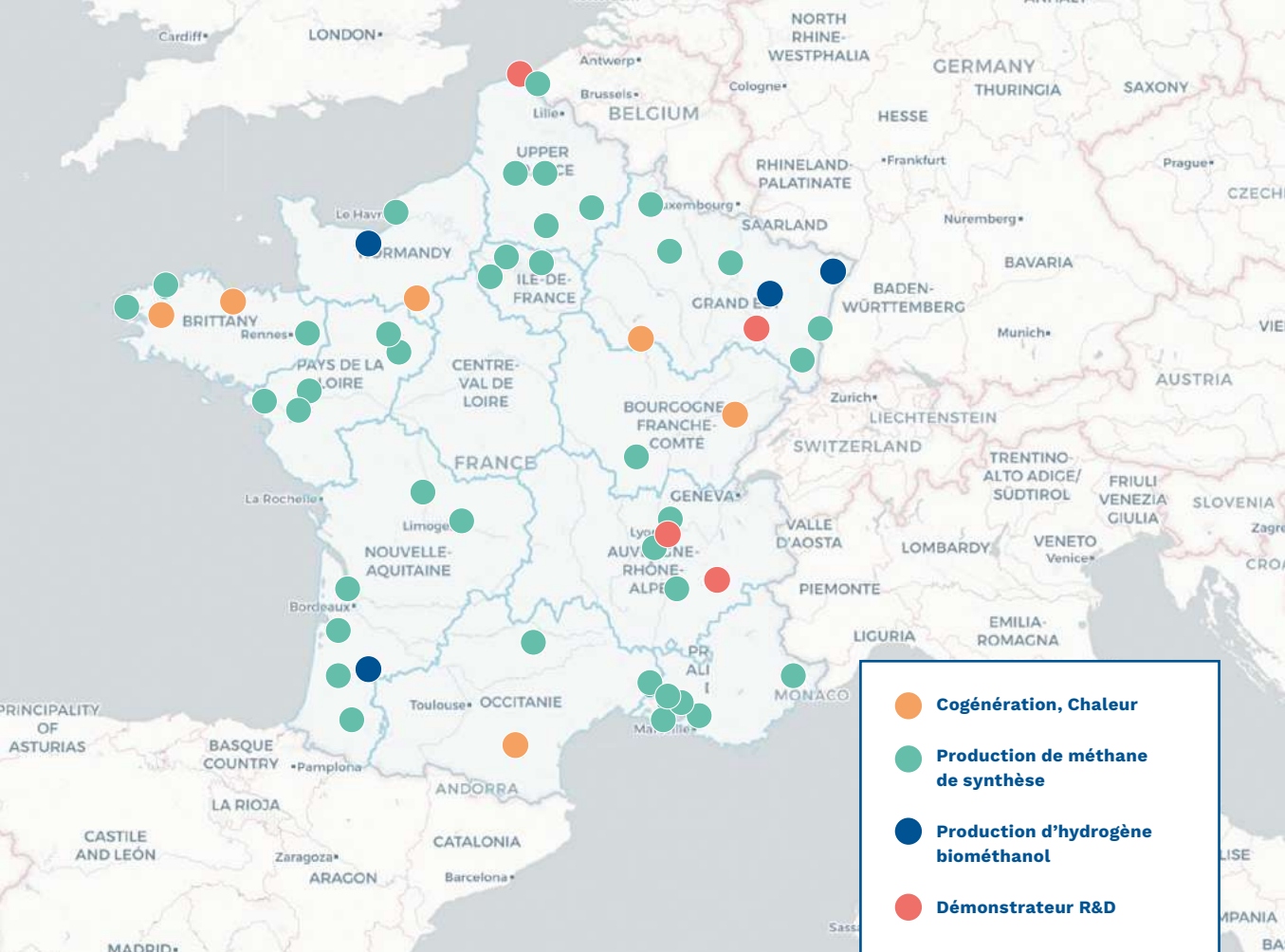
La pyrogazéification est adaptée à beaucoup de configurations territoriales, tant en termes de ressources (biomasses, divers déchets carbonés solides), de capacités (quelques centaines de kWth à plusieurs MWth) et de modes de valorisation (chaleur-cogé, gaz renouvelables ou bas-carbone et carburants alternatifs).

Après la loi d'accélération de la production d'ENR qui a confirmé le soutien à la production et l'injection de gaz bas carbone par pyrogazéification d'intrants mixtes, la pyrogazéification a été incluse dans la Stratégie Française Énergie Climat, ce qui se traduit dans la PPE 2024-2033 par un soutien programmé aux nouvelles technologies de production de biométhane (pyrogazéification, gazéification hydrothermale) avec des démonstrateurs de taille industrielle.

Actions menées par le Club Pyrogazéification en 2023

Le Club a poursuivi son activité de veille et d'accompagnement de la filière, et notamment :

- En faisant paraître une newsletter mensuelle ;
- En organisant sa plénière annuelle en septembre 2023 ;
- En organisant, avec le Club power-to-gas de l'ATEE, un colloque national



» **Recensement par le Club des projets et installations R&D des technologies de pyrolyse et gazéification, répartis en fonction des différents usages et par région.**

sur les nouvelles technologies de gaz renouvelables et bas carbone à Paris, le 19 décembre 2023 (voir le focus page 40) ;

- En organisant, à l'attention des membres de l'IEA BioEnergy Task 33 « Gasification of biomass and waste », une visite de la plateforme R&D GAYA à Saint-Fons (69).

Par ailleurs, le Club a participé à de nombreux événements partenaires :

- Interventions sur les salons Bio360, Expobiogaz et Pollutec ;
- Co-organisation avec B2E et AILE des Assises nationales des biochars, mars 2023 ;
- Participation à la journée gaz verts de B2E, juin 2023 ;
- Co-organisation avec le RISPO d'une journée technique sur les biochars, décembre 2023.

Les groupes de travail du Club ont poursuivi leur mission d'accompagnement de la filière :

- En suivant la mise en place de soutien à la production de biométhane et gaz

bas-carbone par pyrogazéification, via notamment les contrats d'expérimentation, mais aussi sur le cadre réglementaire autour de l'injection du gaz de synthèse ;

- en contribuant aux travaux de l'INERIS sur les émissions des installations de pyrolyse et gazéification en vue d'améliorer le traitement des dossiers ICPE des projets de pyrogazéification ;
- en contribuant à la consultation sur le projet d'arrêté ministériel fixant les critères de sortie de statut de déchets pour l'huile de pyrolyse issue d'une opération de pyrolyse de déchets de matière plastique, pour un usage matière au sein d'une unité pétrochimique ;
- en participant, avec le soutien de l'ADEME, aux travaux de l'IEA (International Energy Agency) BioEnergy Task 33 « Gasification of biomass and waste », notamment afin de valoriser le savoir-faire français sur des projets R&D européens et internationaux ;
- en faisant connaître l'usage direct du gaz de synthèse et à quelles applications industrielles il peut répondre.

CLUB POWER-TO-GAS

Vecteur d'énergie, l'hydrogène s'appuie sur 3 voies complémentaires d'intégration dans les infrastructures que sont les solutions de mélange, de méthanation et de déploiement de pôles d'utilisation 100 % hydrogène sur certaines mailles du réseau par la conversion d'ouvrages ou la création de nouveaux réseaux. Depuis 2022, le Club Power-to-gas, fort de 36 structures adhérentes, oriente plus spécifiquement son action vers la filière « méthane de synthèse » (« power-to-methane »), en complémentarité avec les autres structures d'échanges (notamment France Gaz et France Hydrogène).

Groupes de travail du Club Power-to-gas

● GT Projets

Animatrice : Geneviève GEFFRAYE (CEA Liten)

● GT Scénarios

Animatrice : Malika MADOUÏ BARMASSE (Club power-to-gas)

● GT Réglementation

Animateur : Luc BERTIER (CEA Liten)

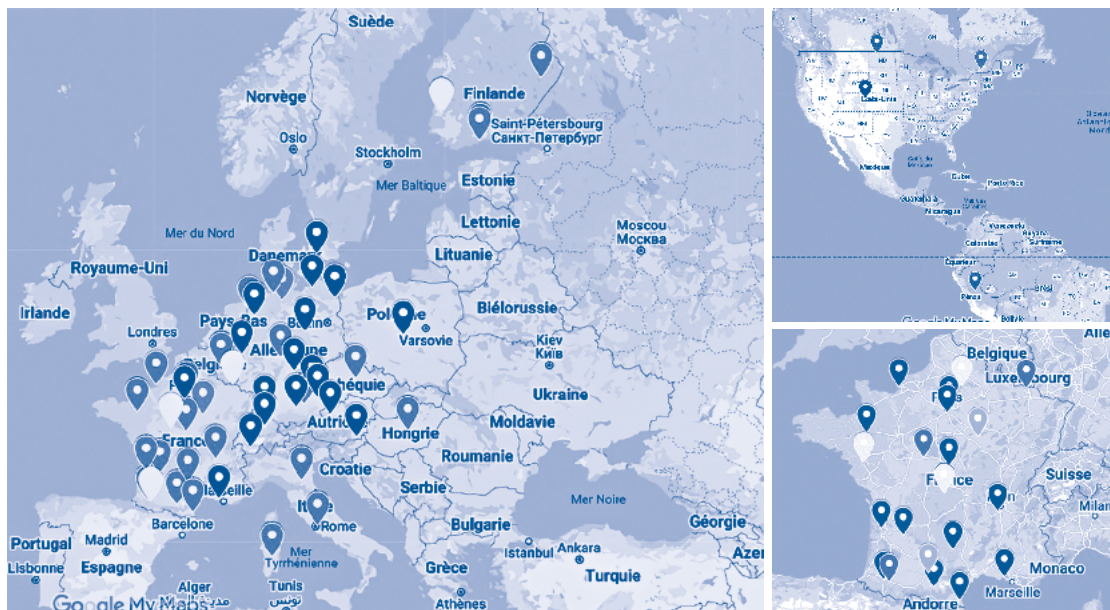
- Organisation pour ses membres d'une visite des installations du CRIGEN d'ENGIE ;
- Participation aux salons HyVolution et Bio360.

En outre, le Club et ses groupes de travail ont poursuivi leur mission d'accompagnement de la filière :

En 2023, les travaux du Club se sont structurés autour des événements récurrents suivants :

- Les points mensuels du Club, à l'attention de l'ensemble de ses membres et qui permettent de faire le tour des activités du Club et de partager l'actualité de la filière ;
- **Une activité événementielle soutenue :**
 - Co-organisation du colloque national sur les nouvelles technologies de gaz renouvelables et bas-carbone avec le Club Pyrogazéification le 19 décembre 2023 (cf focus page 40) ;

- En réalisant une cartographie des projets de power-to-methane en France et à l'étranger. En raison du nombre important de projets à l'étranger (tous stades et toutes tailles confondus), un tableau détaillant les caractéristiques des projets a également été créé et mis à disposition des adhérents participant au GT projets ;
- En élaborant une cartographie des fabricants et développeurs de réacteurs de méthanation pour faciliter l'identification de partenaires potentiels ;
- En réalisant un support synthétisant les différents mécanismes de soutien des projets de power-to-methane, que ce soient des démonstrateurs ou des installations industrielles et commerciales ;
- En réalisant une étude ACV (analyse cycle de vie) du power-to-methane (cf encadré) ;



↗ Cartographies des projets de power-to-methane, disponibles depuis le site de l'ATEE.

● En produisant 4 fiches scénarios sur :

- Le power-to-methane, technologie nécessaire à la décarbonation du mix gazier à horizon 2050 ;
- Un potentiel de production de méthane de synthèse entre 40 et 50 TWh en 2050 ;
- La production de e-méthane nécessite des volumes limités d'eau, d'électricité et de CO₂ ;
- Le power-to-methane pour décarboner le secteur du maritime.

● En contribuant à différentes consultations publiques :

- Consultations dans le cadre de la SFEC et de la loi de programmation énergie climat (LPEC) ;
- Consultation de RTE pour la mise à jour des perspectives 2030-2035 ;
- Consultation de RTE et GRTgaz pour leur étude sur les besoins en infrastructure gaz / électriques pour assurer le déploiement des électrolyseurs ;
- Consultation de Negawatt sur les besoins en hydrogène du secteur industriel.

Parution en 2023 d'une étude ACV power-to-methane

L'analyse de cycle de vie (ACV) du power-to-methane a été menée par le Club et co-financée par l'ATEE, l'ADEME, GRDF, GRTgaz, Teréga et Storengy. De la production d'électricité à l'utilisation du méthane, cette ACV, confiée au bureau I-Care, s'est appuyée sur les données portant sur la production d'hydrogène par électrolyse issues de l'ACV réalisée par l'ADEME en 2020. Les éléments chiffrés des briques Capture et Méthanation restent néanmoins peu nombreuses et portent sur des systèmes qui ne sont pas toujours, aujourd'hui, en exploitation à taille industrielle en France. Les résultats obtenus sont donc à considérer avec précaution, comme ordre de grandeur.

Les principales conclusions de cette ACV concernant les émissions de gaz à effet de serre sont :

- Le power-to-methane permet de produire un méthane de synthèse qui émet 2,5 fois moins de gaz à effet de serre que le gaz naturel sur toute sa durée de vie (~100 gCO₂e/kWhth contre 232 gCO₂e/kWhth) ;
- Il existe peu de variation d'émission de GES selon les technologies de captage de CO₂ et de méthanation ;
- L'électrolyse et en particulier l'électricité sont les principaux facteurs d'émission de la chaîne (entre 65 % et 90 %, en fonction des technologies de captage de CO₂ et de méthanation).

COLLOQUE GAZ RENOUVELABLES ET BAS-CARBONE

1^{ère} rencontre autour des enjeux et dynamiques des nouvelles filières

Le 19 décembre 2023, les Clubs Power-to-gas et Pyrogazéification de l'ATEE ont organisé à Paris, en collaboration avec le groupe de travail Gazéification hydrothermale, une journée d'étude sur l'état de développement des filières innovantes de production de gaz renouvelables et bas carbone.

La transition énergétique nécessite à la fois un effort de sobriété et le développement de nouvelles technologies de production d'énergie renouvelable et bas-carbone.

En complément de la méthanisation, **plusieurs technologies innovantes sont aujourd'hui en mesure de contribuer significativement à la production de gaz renouvelables et bas-carbone dès 2030 : la pyrogazéification, la gazéification hydrothermale et le power-to-gas.**

Locales, elles contribuent pleinement à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone et de souveraineté énergétique des territoires (circularité des ressources, valorisation de biomasse et des déchets, flexibilité du système énergétique).

Plus d'une centaine de participants ont assisté à des interventions de qualité et à de nombreux échanges avec notamment :

- **Des présentations d'installations power-to-méthane en exploitation**, comme par exemple de l'unité de Limeco de Dietikon (Suisse), un retour d'expérience qui témoigne de la dynamique de cette filière et démontre sa pertinence et ses atouts pour les systèmes énergétiques français et européen.

Filière pyrogazéification : des soutiens annoncés

- Ouverture de l'appel à projets Décarbonation de l'industrie - DECARB IND aux projets de pyrolyse et gazéification (publication en janvier 2024 pour une relève en mars 2024) ;
- Publication de l'AAP pyrogazéification pour injection (courant 2024).

- **Des projets de pyrogazéification** en cours de préparation, portés par les acteurs des territoires, comme le projet d>IDEX en partenariat avec la métropole de Limoges, qui réaffirme l'engagement et l'intérêt que permet cette technologie pour un meilleur maillage et un accompagnement des régions dans leur politique de transition énergétique.

1^{re}

édition

115

participants

20

interventions

➤ **Lancement du Colloque gaz renouvelables et bas carbone par Nicolas Fondraz, ATEE, au Comet Bourse Paris 2**



➤ **Les acteurs de la filière sont venus en nombre pour assister à cette journée technique**

- **Des retours d'expérience des premières installations** de gazéification hydrothermale en Europe, démontrant la montée en puissance de cette technologie en phase industrielle et le potentiel de développement des premiers projets français.

Une belle dynamique pour l'avancement des filières

Les potentiels de la pyrogazéification, gazéification hydrothermale et power-to-méthane ont été rappelés avec des perspectives de développement bien identifiées. Une dynamique existe en Europe et en France qui se concrétise par des avancées réglementaires qui ont été mises en avant. Les enjeux du développement de ces nouvelles filières de production de gaz renouvelables et bas carbone ont été soulignés par Alexandre Chevallier, sous-directeur de la sécurité d'approvisionnement et des nouveaux produits énergétiques, DGEC – (Direction générale de l'énergie et du climat) et par David Marchal, directeur exécutif adjoint de l'expertise et des programmes, ADEME. Le rôle de ces nouvelles filières a notamment été rappelé dans



➤ **Conclusion de l'événement par Nicolas Fondraz, ATEE, Philippe Hugeron, Club Pyrogazéification ATEE, Vincent Guerré, Club power-to-gas ATEE et Robert Muhlke, GT Gazéification Hydrothermale GRTGaz**

la proposition de la SFEC (Stratégie Française Energie Climat) ainsi que par l'ADEME, qui leur confère une place conséquente dans ses travaux Transitions 2050.

En raison du succès de cet événement qui a permis de rassembler les acteurs du développement de ces nouvelles filières technologiques, une nouvelle édition sera organisée début 2025.

Énergie Plus

Créée en 1981, *Énergie Plus* est la revue professionnelle de la transition énergétique éditée par l'ATEE. Adossée à l'expertise de cette dernière, la revue a pour mission d'informer un large lectorat professionnel sur les questions de choix en matière d'énergie et de stratégies de décarbonation. Bimensuelle de 32 pages (20 numéros annuels), la revue décortique les données essentielles de la transition énergétique, en particulier l'efficacité énergétique, la sobriété et le développement des énergies renouvelables.

Le programme rédactionnel de la revue en 2023 a permis, comme chaque année, la publication de plus de 150 interviews exclusives, retours d'expériences et informations pratiques actualités visant à alimenter une approche technico-économique la plus pertinente possible de la transition énergétique. Cette année encore, les thématiques phares de la revue ont été les gaz verts, la maîtrise de l'énergie, le stockage d'électricité et de chaleur, le bois-énergie et les certificats d'économies d'énergie. Prolongement de la revue, le site Internet d'*Énergie Plus* propose des articles variés sur les thèmes de l'énergie, du climat, des collectivités, de l'industrie, des transports, du bâtiment et des CEE.

En 2023, *Énergie Plus* a publié de nombreux articles sur le dispositif des CEE, et en particulier a proposé un numéro spécial diffusé notamment aux 650 participants de la Journée Technique CEE organisée par l'ATEE le 6 décembre 2023 à Paris.



Retrouver tous les numéros d'*Énergie Plus* sur le site de la revue :
→ energie-plus.com

Suivez la revue sur LinkedIn !

Depuis l'automne 2023, **Energie Plus** est sur LinkedIn ! Déjà plus de 1000 abonnés suivent l'actualité des parutions et profitent de certains articles proposés à une audience élargie. Abonnez-vous !



Stockage d'énergies, gaz renouvelables, bois-énergie, géothermie, démarches et procédures administratives pour les projets EnR, éoliennes aéroportées ou encore production d'hydrogène vert et dépassement climatique et géo-ingénierie, autant de sujets qui sont venus nourrir la réflexion sur les énergies renouvelables et l'innovation. Le numéro du 15 janvier a ainsi, dans ce contexte omniprésent de décarbonation, démontré que la géothermie de surface pouvait représenter une solution alternative aux technologies EnR plus traditionnelles, notamment dans le secteur du bâtiment.



La revue propose un nombre conséquent de bonnes pratiques illustrées par des réalisations concrètes et des retours d'expérience duplicables dans les entreprises ou les collectivités qui ont notamment pour objectif d'inciter les décideurs à adopter des politiques énergétiques performantes. Des sujets prospectifs sont également couverts par la rédaction, à l'image de l'enquête réalisée en octobre dernier sur le captage, le stockage et l'utilisation du carbone (CCUS).

Le Conseil d'Administration

LE BUREAU



Le Président
Nicolas FONDRAZ
TotalEnergies



Le Vice-président
Daniel CAPPE
Consultant



La Trésorière
Christine DELAMARRE
UNIFERGIE

LES ADMINISTRATEURS



Nadine ADRA
ATEE AURA



Jean-Guy BARTAIRE
CITEPA



Jacques BESNAULT
Consultant



Frédéric BRUYERE
MEDEF



Pierre-François CHENU
ENGIE BtoC



Antoine DE FLEURIEU
GIMELEC



Pierre DE MONTLIVAUT
FEDENE



Christian DECONNINCK
Président d'honneur



Philippe DENIS
ATEE Nouvelle
Aquitaine



Marie-Laure FALQUE-MASSET
INSTITUT PARIS
REGION



Éric GASPAROTTO
EDF Commerce



Sébastien ILLOUZ
CAISSE
DES DÉPÔTS



François IOOS
TotalEnergies



David LAURENT
Entreprises pour
l'Environnement (EpE)



Alexis MASSE
GRDF



Jean-François MARTY
UMGCCP



Maroun NEMER
CES École
des Mines



Jean-Philippe PERROT
UNIDEN



Michel SPILLEMAECKER
Club Biogaz ATEE

LES PRÉSIDENTS DES CLUBS



Le Président du Club
Cogénération
Jacques BESNAULT
Consultant



Le Président du Club
Power-to-gaz
Vincent GUERRÉ
Enosis



Le Président du Club
Pyrogazéification
Philippe HUGERON
Soler group



Le Vice-président
du Club Stockage d'énergies
Pierre LE ROMANCER
EDF



Le Président
du Club Biogaz
Thierry RIBEIRO
UniLaSalle Beauvais

L'équipe de l'ATEE

L'équipe de permanents de l'ATEE met en œuvre les orientations et décisions prises par le Conseil d'Administration. Elle agit sous la responsabilité du Président et s'organise autour de plusieurs grands pôles d'action.

DIRECTION



Nicolas FONDRAZ
Président



Julie REY-CAMET
Secrétaire générale



Abdelmalek MANSOURI
Adjoint et Directeur administratif et financier

ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Manuella CHEMIN
Cheffe comptable



Alexandre GIROUX
Service Adhésions / Abonnements



Oxana IURCEAC
Assistante comptable

COMMUNICATION



Carine FADAT
Responsable communication



Margot HENAUULT
Chargée de communication & éditorial



Alison ETEKA
Chargée de communication & événementiel

BÂTIMENT



Catherine GILLET
Pilote du Programme CEE FEEBAT



Aristide BELLI
Pilote du Programme CEE OSCAR



Mia ANDRIANARISOA
Chargée de mission FEEBAT



Arthur PORTEILLA
Chef de projet OSCAR



Aurore PICARD
Chargée de mission formation FEEBAT



Zina AYAD
Chargée de mission formation OSCAR



Fabien NAJOS
Chargé de mission OSCAR

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (MDE)



Jean-Marc PIA TEK
Chef de
département MDE



Karine MAILLARD
Pilote du
Programme CEE
PACTE Industrie



Bader HADDIOUI
Chargé de mission
formation PACTE
Industrie

CLUB C2E



Elisabeth TATREUX
Déléguée
générale



Thierry LAPARRA
Appui au
pilote



Mouhamadou BA
Chargé
de mission



Laure BAUDART
Chargée de
mission



**Daniela CELIS
BRICENO**
Chargée de
mission



Olga LANDEMAN
Chargée de
mission



Solenne TOUM
Chargée de
mission

RÉDACTION ÉNERGIE PLUS



Clément CYGLER
Rédacteur
en chef



Olivier MARY
Journaliste



Léa SURMAIRE
Journaliste SR

CLUB BIOGAZ



Luc BUDIN
Délégué
général



Alice L'HOSTIS
Directrice technique
du CTBM



Raphaël BOUKOBZA
Juriste



Laurine DUCLOS
Chargée
de mission

CLUB
COGÉNÉRATION

Mouhamadou BA
Délégué général

CLUB
POWER-TO-GAS

**Malika MADOUI-
BARMASSE**
Déléguée générale

CLUB
PYROGAZÉIFICATION

**Chourouk
NAIT SAIDI**
Déléguée générale

CLUB STOCKAGE
D'ÉNERGIES

Vincent LALY
Délégué général



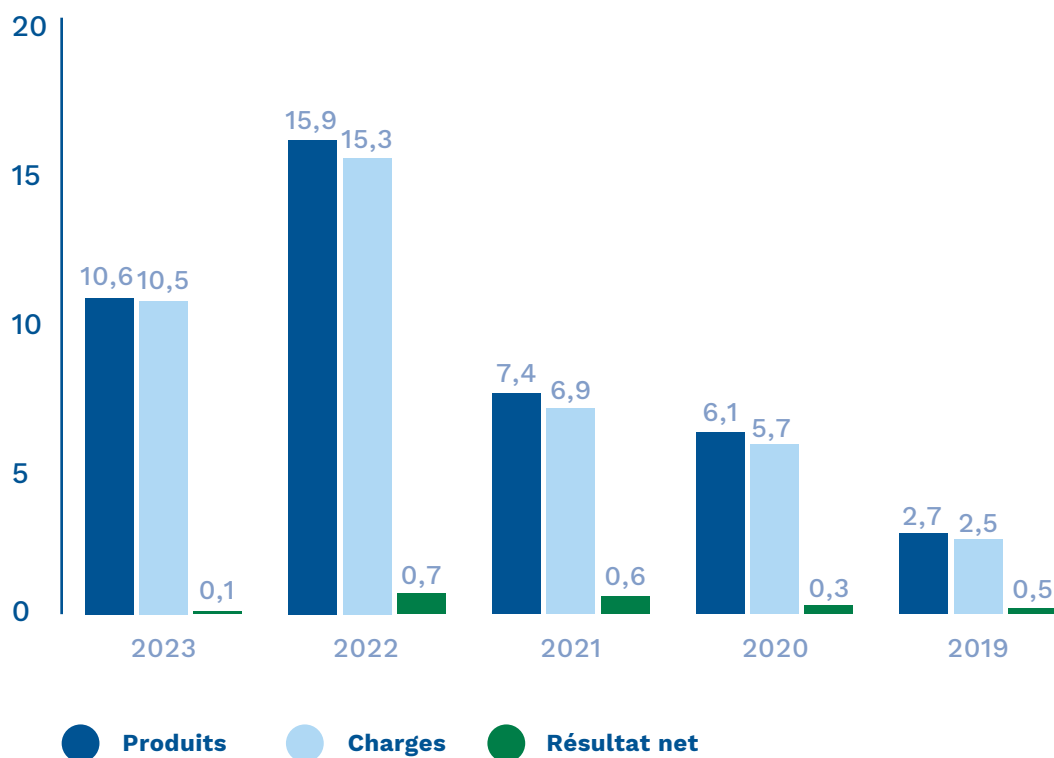
→ Toutes nos coordonnées
sur [atee.fr](https://www.atee.fr)

Les résultats financiers prévisionnels

Présentés à l'approbation de l'Assemblée Générale du mois de juin 2024

L'exercice 2023, avec un volume de l'activité (produits et charges) en baisse d'un tiers par rapport à 2022 et un résultat net après impôts de 125 K€, illustre la situation saine de l'Association en dépit du fort impact de l'activité des programmes dans ses comptes.

Évolution de l'activité (M€)

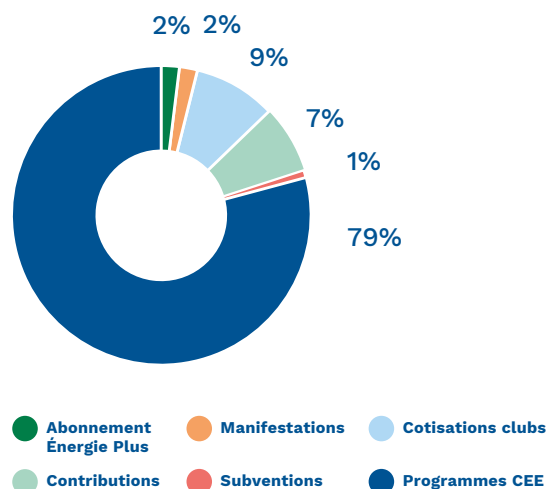


PRODUITS

En 2023, les produits de l'ATEE s'élèvent à 10,6 M€. La variation de 33 % à la baisse par rapport à l'exercice 2022 s'explique par la clôture en 2023 du programme PRO-SMEN.

En ce qui concerne les activités hors Programmes, il convient de noter :

- Le nombre d'adhérents continue d'augmenter en 2023 (+ 2 % vs 2022), marque de l'intérêt que l'Association suscite, mais le revenu des cotisations reste stable en raison de la simplification de leur barème opérée en 2023 ;
- La reprise de l'activité événementielle avec notamment l'organisation de plusieurs colloques nationaux ;
- Un produit financier de 97 K€.

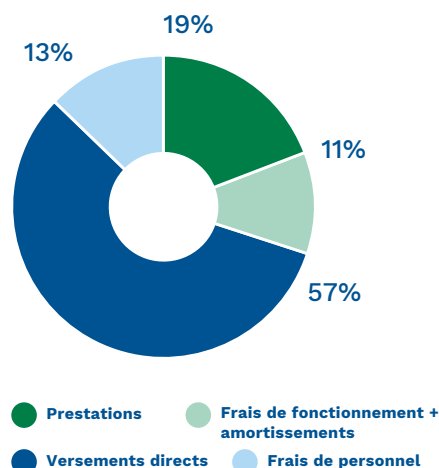


CHARGES

Les charges de l'Association s'élèvent à 10,5 M€ après impôts.

Hors programmes, il est à noter :

- Une masse salariale maîtrisée en dépit d'un contexte inflationniste et d'un plan de recrutement important qui s'est étalé sur toute l'année.
- Des frais de déplacement et de représentation en augmentation, en lien avec la croissance des activités de l'ATEE, notamment l'organisation d'événements en région.



FONDS PROPRES

Les fonds propres de l'ATEE s'établissent à 3 974 K€ au 31 décembre 2023 contre 3 849 K€ fin 2022.

PROGRAMMES CEE PORTÉS ET CO-PORTÉS PAR L'ATEE EN 2023

→ Programme OSCAR (2021-2024)

Budget maximum 15 millions d'euros, dont **fonds appelés** depuis le lancement du programme : **5,2 M€**
Total des dépenses en 2023 : 2,1 M€

→ Programme PRO-REFEI (2018-2023)

Budget maximum 21 millions d'euros, dont **fonds appelés** depuis le lancement du programme : **9,6 M€**
Total des dépenses en 2023 : 1,9 M€

→ Programme FEEBAT (2022-2025)

Budget maximum 22 millions d'euros (axes portés par ATEE), dont **fonds appelés** depuis le lancement du programme : **6,3 M€**
Total des dépenses en 2023 : 4,1 M€

→ Programme PACTE Industrie (2023-2026)

Budget maximum 21 millions d'euros (axes portés par ATEE) dont **fonds appelés** depuis le lancement du programme : **0,6 M€**
Total des dépenses en 2023 : 0,6 M€

Nos publications exclusives

L'ATEE met à disposition de ses adhérents les ouvrages et études menés par les experts de nos clubs.



Annuaire des adhérents ATEE 2023

L'annuaire ATEE offre à chaque adhérent la possibilité de présenter sa structure, ses produits et/ou ses services ayant trait à une utilisation plus performante de l'énergie et à la protection de l'environnement.



Annuaire des acteurs du biogaz 2023

Le Club Biogaz de l'ATEE publie chaque année son annuaire référençant les acteurs du biogaz en France, qu'ils soient adhérents ou non du Club Biogaz. Cet ouvrage comprend également une matrice de compétences qui référence les acteurs par métiers (adhérents et non-adhérents).



Guide des bonnes pratiques contractuelles pour réussir son projet de méthanisation

Ce guide rassemble les bonnes pratiques contractuelles à mettre en œuvre lors de la conception et la réalisation d'une unité de méthanisation. Ce document a été réalisé par le GT Contrats du Club Biogaz qui regroupe différents acteurs de la conception et de la réalisation (constructeurs, maîtres d'œuvres, avocats, banquiers, courtiers). Cette publication s'adresse en particulier aux porteurs de projets.

Guide de bonnes pratiques sur la prévention du risque d'inflammation d'origine électrostatique en zone ATEX dans les installations de méthanisation

L'Ineris a rédigé en partenariat avec le Club Biogaz ATEE, un guide pédagogique sur la prévention du risque d'inflammation d'origine électrostatique en zone ATEX dans les installations de méthanisation. Cet ouvrage a été rédigé sur la base des échanges menés lors de réunions animées par l'Ineris, de la visite et la collecte du REX d'exploitants de sites.



Mémento du club C2E 2023

Le Club C2E de l'ATEE a publié une nouvelle édition du Memento, remaniée et mise jour jusqu'au 55^e arrêté du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie en date du 4 octobre 2023. Une centaine de professionnels issus de tous les secteurs d'activité concernés sont mobilisés au sein des groupes de travail du Club CEE de l'ATEE.



Étude de l'accompagnement par le dispositif des CEE à l'atteinte des objectifs du décret tertiaire

L'ATEE et l'ADEME ont mandaté en 2023 le cabinet Julhiet Sterwen et ses partenaires LLC Avocats et Pouget Consultants pour étudier l'accompagnement à l'atteinte des objectifs du Dispositif EcoEnergie Tertiaire (DEET) par le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Un résumé exécutif présentant les conclusions du rapport ainsi que cette présentation sont accessibles à tous sur le site internet de l'ATEE.



Catalogue des fiches technologiques de stockage d'énergies

L'ATEE a publié en 2023 un catalogue présentant sous forme de fiches les caractéristiques technico-économiques de 59 technologies de stockage électrique, thermique, hydrogène et power-to-gas. Ce document figurait à l'annexe de l'étude PEPS5 réalisée avec le soutien de l'ADEME et de 16 acteurs de référence du stockage d'énergies.





Vous souhaitez
adhérer
à l'ATEE ?

ADHÉSION

ATEE & CLUBS



Vous souhaitez
vous abonner
à la revue
Énergie Plus ?

ABONNEMENT

ÉNERGIE PLUS



Restez informés
des actualités de l'ATEE
en vous abonnant
à notre newsletter

ABONNEMENT

NEWSLETTER



REJOIGNEZ-NOUS



Contact
Adhésions ATEE
Abonnements

Alexandre GIROUX
Tél. 01 46 56 35 40
Mobile 07 61 52 45 95
a.giroux@atee.fr

NOUS RETROUVER

» Suivez les activités de nos experts via les réseaux sociaux de l'ATEE



@ATEE



@AssociationATEE



@AssociationATEE



» Abonnez-vous à notre newsletter :
<https://atee.fr/nous-decouvrir>



